



Conférence Assas Études environnementales - Premiers arrêts sur le devoir de vigilance des entreprises

17h-19h

Centre Panthéon - Salle des conseils - 12 Place du Panthéon

Ouverte au public

L'IRDA Paris a le plaisir de relayer l'annonce d'une manifestation scientifique organisée sous l'égide du **Pôle interdisciplinaire pour des transitions soutenables** « **Assas Études Environnementales** »

La conférence, qui aura lieu le **lundi 24 juin 2024 à 17h en salle des Conseils**, présentera **les premiers arrêts sur le devoir de vigilance des entreprises de la Cour d'appel de Paris du 18 juin 2024** (Arrêts Total, EDF, Suez).

Elle sera animée par

Jean-Baptiste RACINE, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Béatrice PARANCE, Professeur à l'Université Paris 8

Anne DANIS-FATÔME, Professeur à l'Université Paris Nanterre

Antoine TOUZAIN, Professeur à l'Université Rouen Normandie

Anne STEVIGNON, Juriste - Notre affaire à tous

Jean-Baptiste BARBIÈRI, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Inscriptions : a2e@u-paris2.fr

Programme disponible

[Conférence - A2E](#)

Mon 24/06/2024 - 12:00

Mon 24/06/2024 - 12:00

